

# CAMPAGNE DE STÉRILISATION DE LA CIVIS 2022

## RAPPORT D'EXÉCUTION

### **PLAN DE LUTTE CONTRE L'ERRANCE ANIMALE**

Contrat de  
Convergence



# TABLE DES MATIÈRES

1. Eléments de cadrage.....	3
2. Nature et étendue du marché de stérilisation .....	3
3. Bilan technique et financier de la campagne de stérilisation 2022.....	4
4. Objectifs poursuivis .....	6
5. Identification des animaux dans le cadre des campagnes de stérilisation.....	7
6. Facturation GEVEC / VPT pour la campagne de stérilisation 2022 .....	8

## 1. Éléments de cadrage

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre l'errance animale, la CIVIS procède chaque année à des campagnes de stérilisation et d'identification des animaux domestiques des administrés de ses 6 communes membres (Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Etang-Salé, les Avirons, Cilaos et Petite-Île) permettant ainsi de limiter la divagation et l'errance des carnivores domestiques.

Ces campagnes, jusque-là concentrées sur le dernier trimestre de l'année, sont menées par le Groupement d'Etude Vétérinaire sur l'Errance des Carnivores (GEVEC) via un marché public de prestation de service.

Suite à la sollicitation de la Préfecture dans le cadre du plan de lutte contre l'errance animale à La Réunion, la CIVIS a répondu favorablement et adhère au principe global d'intensification des campagnes de stérilisation menées par les EPCI. Les EPCI ont donc signé une convention avec la Préfecture de La Réunion ayant donc pour objectif d'intensifier les campagnes de stérilisation et actant, pour ce faire, le versement d'une subvention aux EPCI, sous réserve de maintenir leur effort financier dédié à la stérilisation soit 60 000 € pour la CIVIS.

## 2. Nature et étendue du marché de stérilisation

A l'occasion du plan de lutte contre l'errance animale, la CIVIS a engagé plusieurs consultations, en tenant compte des objectifs d'intensification fixés par ledit plan de lutte.

Ces consultations sont engagées selon les mêmes modalités que les marchés précédents et ne peuvent bénéficier d'une stérilisation gratuite, dans le cadre de ces campagnes, que les propriétaires d'animaux respectant toutes les conditions suivantes :

- ✓ **Conditions de ressources** : Les propriétaires d'animaux devront présenter une copie, signée conforme à l'original, de leur avis de non-imposition hors défiscalisation délivrée par les services fiscaux.
- ✓ **Propriétaire résidant sur le territoire de la CIVIS** : Les propriétaires d'animaux devront présenter un justificatif de domiciliation dans une des six communes concernées pour pouvoir bénéficier de la stérilisation (Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Etang-Salé, les Avirons, Cilaos et Petite-Île).
- ✓ **Identification (puce électronique)** : la stérilisation gratuite ne bénéficie qu'aux propriétaires d'animaux déjà identifiés ou aux propriétaires d'animaux non

identifiés mais qui acceptent de prendre en charge le coût de l'acte d'identification (tarifs préférentiels négociés dans le cadre du marché).

NB : l'identification étant une obligation légale, la CIVIS a fait le choix de ne pas la prendre en charge financièrement mais a négocié un tarif préférentiel auprès du titulaire du marché de stérilisation pour les bénéficiaires.

Le titulaire du marché est le Groupement d'Etude Vétérinaire sur l'Errance des Carnivores (GEVEC), devenu Vétérinaire Pour Tous (VPT), association regroupant la grande majorité des vétérinaires de l'île, et plus particulièrement pour le territoire CIVIS, l'ensemble des vétérinaires du Sud.

Ainsi, le maillage des cliniques vétérinaires sur le territoire CIVIS permet de favoriser l'accès aux propriétaires bénéficiaires et une mise en œuvre plus efficace de la campagne de stérilisation.

Enfin, alors que les campagnes précédentes se déroulaient uniquement durant le dernier trimestre de l'année, depuis 2017, la CIVIS a fait le choix d'étaler ses campagnes sur entière l'année sous réserve de disponibilité financière et ce dans un souci de cohérence avec les autres EPCI qui fonctionnaient déjà de la sorte.

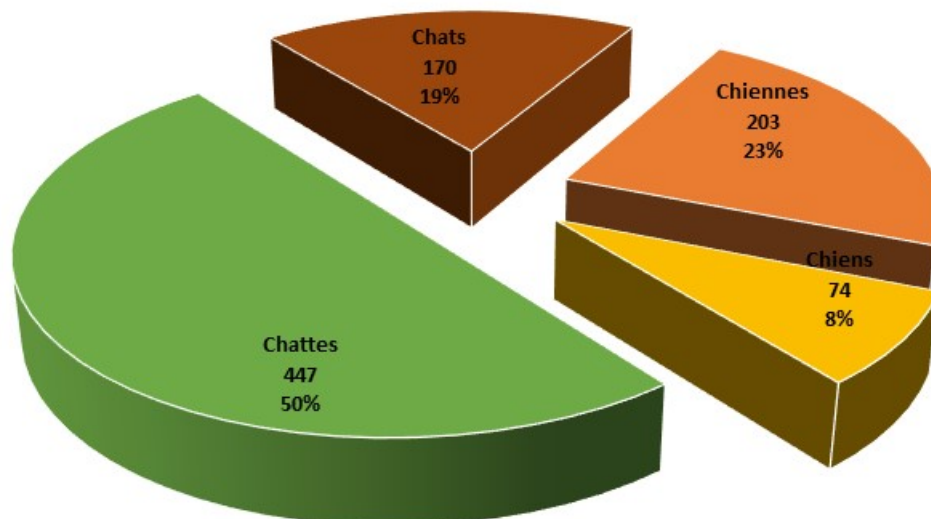
### 3. Bilan technique et financier de la campagne de stérilisation 2022

**Tableau 1. Récapitulatif des stérilisations par type d'animaux en 2022**

	<b>Stérilisations 2022</b>	<b>Total 2022</b>		<i>Stérilisations 2021</i>	<i>Total 2021 en €TTC</i>
Chiennes	203	26 390,00 €HT	28 633,15 €TTC	224	31 595,20 €
Chiens	74	7 992,00 €HT	8 671,32 €TTC	73	8 554,14 €
Chattes	447	38 442,00 €HT	41 709,57 €TTC	406	37 883,86 €
Chats	199	9 169,92 €HT	9 949,36 €TTC	170	8 499,46 €
<b>Total</b>	<b>923</b>	<b>81 993,92 €HT</b>	<b>88 963,40 €TTC</b>	<b>873</b>	<b>86 532,67 €</b>

## Graphique 1. Répartition et part relative des stérilisations par type d'animaux en 2022

### Campagne de stérilisation CIVIS 2022 Nombre et répartition des stérilisations effectuées



Bien que la CIVIS ait ouvert la stérilisation aux mâles, la majorité des animaux stérilisés sont encore des femelles qui en 2022 représentent 73% du total des animaux stérilisés (70% en 2021, 71% en 2020, 74% en 2019, 78,6% en 2018 et 86% en 2017), soit 650 femelles sur un total de 923 animaux (630 en 2021, 773 en 2020, 878 sur 1185 en 2019, 922 sur 1173 animaux en 2018).

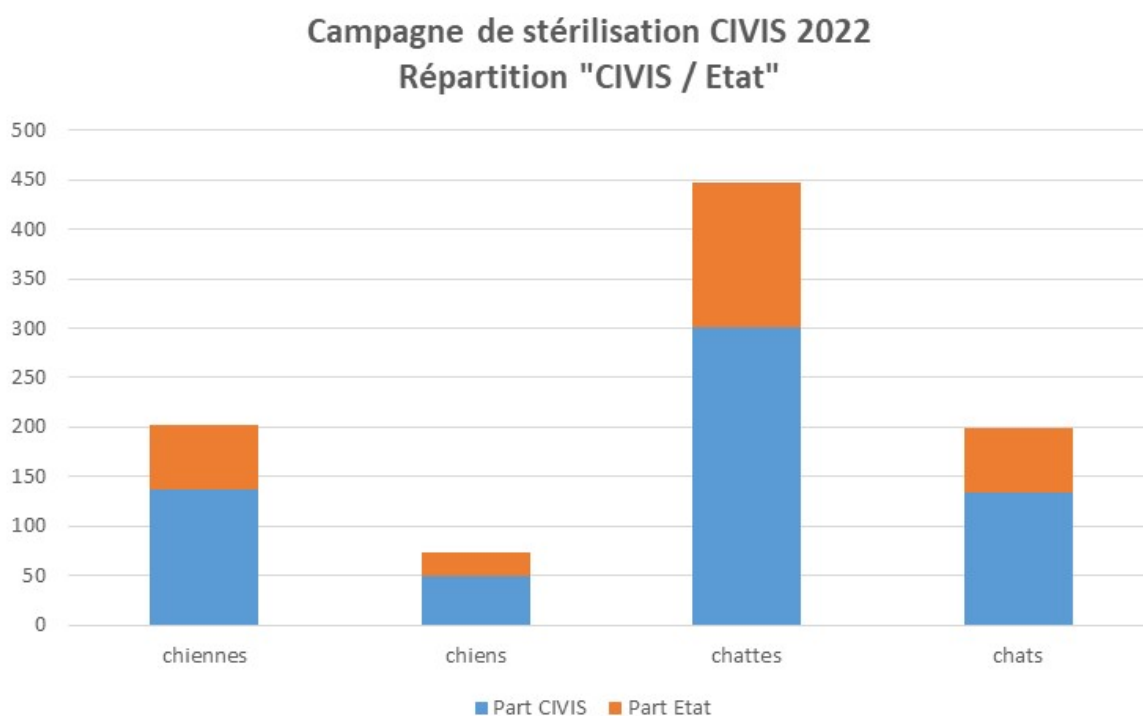
Notons que les chattes représentent à elles seules 50% du total des animaux stérilisés lors de cette campagne 2022, soit la moitié des animaux stérilisés.

Compte-tenu de la répartition de l'enveloppe annuelle consommée, il est possible d'appréhender la part relative de la CIVIS et de l'Etat dans le total des animaux stérilisés lors de cette campagne de 2022.

**Tableau 2. Répartition « CIVIS / Etat » des animaux stérilisés lors de la campagne de stérilisation 2022**

<b>Part CIVIS</b>	<b>623 animaux</b>	chiennes	137	17 810,00
		chiens	50	5 400,00 €HT
		chattes	301	25 886,00
		chats	134	6 174,72 €HT
<b>Part État</b>	<b>300 animaux</b>	chiennes	66	8 580,00 €HT
		chiens	24	2 592,00 €HT
		chattes	146	12 556,00
		chats	65	2 995,20 €HT

**Graphique 2. Répartition « CIVIS / Etat » des stérilisations en 2022**



#### 4. Objectifs poursuivis

Dans le cadre du plan de lutte contre l'errance animale, l'objectif fixé par la convention est d'intensifier les campagnes de stérilisation dans les mêmes proportions que la subvention accordée, les EPCI ayant pour obligation de maintenir à minima leur effort financier.

Comme les années précédentes, cet objectif était particulièrement difficile à atteindre en 2022 et le sera encore durant les prochaines années, compte-tenu d'une forte augmentation des tarifs proposés par l'association VPT à l'occasion du dernier marché engagé par la CIVIS pour les années 2020 à 2022, et probablement lors des prochaines consultations, l'association VPT souhaitant harmoniser ses tarifs sur l'ensemble des EPCI.

Pour rappel, les prix unitaires varient en fonction du type et du sexe de l'animal, et l'intervention chez un mâle est moins couteuse que pour une femelle, la castration étant moins complexe qu'une ovariectomie.

## **5. Identification des animaux dans le cadre des campagnes de stérilisation**

Bien que les identifications soient à la charge des propriétaires souhaitant bénéficier de la stérilisation gratuite, l'on peut constater que la part relative d'animaux identifiés par le biais des campagnes de stérilisation de la CIVIS reste assez stable depuis plusieurs années et représente en moyenne environ 90%. En effet, en 2021, sur 923 animaux stérilisés, 815 ont pu être identifiés (108 l'étaient déjà) soit plus de 88%.

Ainsi, les campagnes de stérilisations représentent encore et toujours un moyen de faire identifier les animaux domestiques par les propriétaires, l'identification étant une obligation légale.

## 6. Facturation GEVEC / VPT pour la campagne de stérilisation 2022

Tableau 3. Récapitulatif des factures du GEVEC/VPT pour la campagne de stérilisation CIVIS 2022

	Total animaux	Facture 1	Facture 2	Facture 3	Facture 4	Facture 5	Facture 6	Total € HT	Total € TTC
Chiennes	203	1	59	57	68	10	8	26 390,00 €	28 633,15 €
Chiens	74	0	25	23	21	2	3	7 992,00 €	8 671,32 €
Chattes	447	1	130	134	156	22	4	38 442,00 €	41 709,57 €
Chats	199	0	59	67	61	9	3	9 169,92 €	9 949,36 €
<b>Total</b>	<b>923</b>	<b>234,36 €</b>	<b>26 331,56 €</b>	<b>26 588,32 €</b>	<b>29 658,34 €</b>	<b>4 147,65 €</b>	<b>2 003,17 €</b>	<b>81 993,92 €</b>	<b>88 963,40 €</b>

Chef du service Ecologie Urbaine et  
Rurale




Vincent BELON



## Facture n°1



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : [vpt.reunion@gmail.com](mailto:vpt.reunion@gmail.com)

N° SIRET : 434 797 205 00045 – Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 07/03/2022

Facture N° : CIV2022/02

**Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS  
Marché N° 2019EUR021**

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
1	Stérilisation Chienne	130	130	11,05	141,05
0	Stérilisation Chien	108	0	0,00	0,00
1	Stérilisation Chatte	86	86	7,31	93,31
0	Stérilisation Chat	46,08	0	0,00	0,00
				<b>TOTAL HT</b>	<b>216</b>
				TVA 8,5 %	18,36
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>234,36</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux cent trente quatre Euros et trente six cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau – Vice-Président : Dr P. Nedellec – Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet – Secrétaire Adjoint : Dr V. Boétou

## Facture n°2



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : [vpt.reunion@gmail.com](mailto:vpt.reunion@gmail.com)

N° SIRET : 434 797 205 00045 - Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 05/04/2022

Facture N° : CIV2022/03/1

<b>Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS</b> <b>Marché N° 2019EUR021</b>
--

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
59	Stérilisation Chienne	130	7670	651,95	8321,95
25	Stérilisation Chien	108	2700	229,50	2929,50
130	Stérilisation Chatte	86	11180	950,30	12130,30
59	Stérilisation Chat	46,08	2718,72	231,09	2949,81
				<b>TOTAL HT</b>	<b>24268,72</b>
				TVA 8,5 %	2062,84
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>26331,56</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Vingt six mille trois cent trente et un Euros et cinquante six cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau - Vice-Président : Dr P. Nedellec - Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet - Secrétaire Adjoint : Dr V. Boéton

## Facture n°3



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : [vpt.reunion@gmail.com](mailto:vpt.reunion@gmail.com)

N° SIRET : 434 797 205 00045 - Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 05/05/2022

Facture N° : CIV2022/04/1

<b>Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS Marché N° 2019EUR021</b>
--

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
57	Stérilisation Chienne	130	7410	629,85	8039,85
23	Stérilisation Chien	108	2484	211,14	2695,14
134	Stérilisation Chatte	86	11524	979,54	12503,54
67	Stérilisation Chat	46,08	3087,36	262,43	3349,79
				<b>TOTAL HT</b>	<b>24505,36</b>
				TVA 8,5 %	2082,96
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>26588,32</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Vingt six mille cinq cent quatre vingt huit Euros et trente deux cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau - Vice-Président : Dr P. Nedellec - Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet - Secrétaire Adjoint : Dr V. Boéton

## Facture n°4



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : vpt.reunion@gmail.com

N° SIRET : 434 797 205 00045 - Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 07/06/2022

Facture N° : CIV2022/05/1

**Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS  
Marché N° 2019EUR021**

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
68	Stérilisation Chienne	130	8840	751,40	9591,40
21	Stérilisation Chien	108	2268	192,78	2460,78
156	Stérilisation Chatte	86	13416	1140,36	14556,36
61	Stérilisation Chat	46,08	2810,88	238,92	3049,80
				<b>TOTAL HT</b>	<b>27334,88</b>
				TVA 8,5 %	2323,46
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>29658,34</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Vingt neuf mille six cent cinquante huit Euros et trente quatre cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau - Vice-Président : Dr P. Nedellec - Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet - Secrétaire Adjoint : Dr V. Boétou

## Facture n°5



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : vpt.reunion@gmail.com

N° SIRET : 434 797 205 00045 - Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 16/06/2022

Facture N° : CIV2022/06/1

<b>Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS Marché N° 2019EUR021</b>
--

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
10	Stérilisation Chienne	130	1300	110,50	1410,50
2	Stérilisation Chien	108	216	18,36	234,36
22	Stérilisation Chatte	86	1892	160,82	2052,82
9	Stérilisation Chat	46,08	414,72	35,25	449,97
				<b>TOTAL HT</b>	<b>3822,72</b>
				TVA 8,5 %	324,93
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>4147,65</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre mille cent quarante sept Euros et soixante cinq cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau - Vice-Président : Dr P. Nedellec - Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet - Secrétaire Adjoint : Dr V. Boétou

## Facture n°6



### Vétérinaires Pour Tous - Île De La Réunion

Siège Social : Clinique Vétérinaire, 19C rue André Letoullec,  
Sainte Thérèse, 97419 LA POSSESSION

Tél. 02.62.22.08.04

Courriel : [vpt.reunion@gmail.com](mailto:vpt.reunion@gmail.com)

N° SIRET : 434 797 205 00045 - Code APE : 913E

CIVIS  
29 route de l'Entre-Deux  
97410 Saint Pierre

Date : 19/12/2022

Facture N° : CIV2022/12/1

<b>Stérilisation et Identifications des animaux domestiques sur le territoire de la CIVIS</b> <b>Marché N° 2019EUR021</b>
--

Quantité	Désignation	P.U HT	Total HT	TVA 8,5%	TOTAL TTC
8	Stérilisation Chienne	130	1040	88,40	1128,40
3	Stérilisation Chien	108	324	27,54	351,54
4	Stérilisation Chatte	86	344	29,24	373,24
3	Stérilisation Chat	46,08	138,24	11,75	149,99

	<b>TOTAL HT</b>	<b>1846,24</b>
	TVA 8,5 %	156,93
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>2003,17</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille trois Euros et dix sept cents TTC.

Règlement : par virement

N° de Compte : N° FR76 1131 5000 0108 0153 0349 176

#### Bureau de l'Association

Présidente : Dr H. Rondeau - Vice-Président : Dr P. Nedellec - Trésorier : Dr S. Deblock  
Secrétaire : Dr L. Vadet - Secrétaire Adjoint : Dr V. Boéton